Affiché au GRAND CAHORS le :

- 9 JAN. 2019

Délibération n° 6



### AR PREFECTURE

046-200023737-20181213-06\_13\_12\_2018-DE Regu le 20/12/2018

## Séance du 13 décembre 2018 à 19 heures

Le treize décembre deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Tour de Faure sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

La commune de Maxou n'ayant pas communiqué son représentant au Conseil, à la suite de la nouvelle élection du Maire, celle-ci n'a donc pas été convoquée

## Etaient présents les membres titulaires suivants : (42)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La-Rauze), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjouls), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (2)

Mme GARRIGOU Isabelle (Boissières), M. REDOULES Matthieu (Espère).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (26)

M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors - procuration donnée à Mme FOURNIER), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors - procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors – procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors – procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), M. TULET André (Cahors - procuration donnée à Mme BOYER), Mme CHANUT STOEFFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors – procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle – procuration à M. DIZENGREMEL), M. PETIT Jean (Espère), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels – procuration donnée à M. PRADDAUDE).

Procurations: 8

Secrétaire de séance : Agnès SIMON PICQUET

## AR PREFECTURE

046-200023737-20181213-06\_13\_12\_2018-DE

Regu le 20/12/2018

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service: Direction des finances

Objet : Catalogue des tarifs 2019

2 abstentions : M. MAFFRE et Mme RIVIERE A été adopté à l'unanimité - 9 JAN. 2019

GRAND CAHORS

### AR PREFECTURE

046-200023737-20181213-06\_13\_12\_2018-DE Regu le 20/12/2018

Délibération n° 6

A second second

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 13 décembre 2018
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur: Direction des Finances

Objet : Catalogue des tarifs 2019

Mesdames, Messieurs,

Chaque année il est proposé aux conseillers communautaires de voter les tarifs de notre établissement qui seront appliqués au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

Jusqu'alors, une délibération était prise par le service concerné. Afin de synthétiser dans un même document l'ensemble des tarifs appliqué sur le Grand Cahors, il est proposé de lister la totalité des tarifs dans un catalogue. Ce document pourra faire l'objet d'une communication sur le site internet du Grand Cahors.

Pour l'année 2019, les modifications de tarifs sont les suivantes :

- Redevance du SPANC : cette dernière est revalorisée en conséquence et à due proportion de la diminution des aides de l'agence de l'eau qui impacte la collectivité.
- **Tarifs de l'Espace des congres** : les tarifs sont revalorisés à partir de septembre 2019 suite aux travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de cet espace.
- Tarifs de la piscine de l'Archipel : dans la continuité des précédentes délibérations prises, il s'agit d'harmoniser les tarifs avec la piscine Divonéo. L'année 2019 étant la dernière année d'harmonisation.
- Tarifs des équipements sportifs : il est proposé de revaloriser l'utilisation des salles pour les différents organismes utilisateurs (collèges, lycées, établissements privés...).
- **Tarifs aire des gens du voyage** : il est proposé de revaloriser le tarif d'électricité pour le porter au niveau de son coût de revient.

Par ailleurs, il est également proposé de voter des tarifs pour les travaux en régie réalisés par les services techniques.

Les autres tarifs restent inchangés par rapport à l'année 2018.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

D'adopter les divers tarifs selon le catalogue joint en annexe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

AR PREFECTURE

046-200023737-20181213-06\_13\_12\_2018-DE Regu le 20/12/2018

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le President,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE